

Informations de base

2017/0297(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Décision

Procédure terminée

Équivalence des inspections sur pied effectuées et équivalence des semences produites: au Brésil (des cultures productrices de semences de plantes fourragères et de céréales, et des semences de plantes fourragères et des semences de céréales); en Moldavie (des cultures productrices de semences de céréales, de légumes et de plantes oléagineuses et à fibres, et des semences de céréales, des semences de légumes et des semences de plantes oléagineuses et à fibres)

Subject

3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux

3.10.06.02 Légumes

3.10.06.03 Céréales, riz

3.10.06.04 Plantes fourragères

3.10.06.05 Plantes textiles, coton



3.10.06.06 Plantes oléagineuses

Zone géographique

Brésil

Moldavie

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
14/11/2017	Publication de la proposition législative	COM(2017)0643 	Résumé
16/11/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
10/07/2018	Vote en commission, 1ère lecture		
12/07/2018	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A8-0253/2018	Résumé
11/09/2018	Décision du Parlement, 1ère lecture	T8-0318/2018	Résumé
11/09/2018	Résultat du vote au parlement		
09/10/2018	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
23/10/2018	Signature de l'acte final		
23/10/2018	Fin de la procédure au Parlement		
12/11/2018	Publication de l'acte final au Journal officiel		